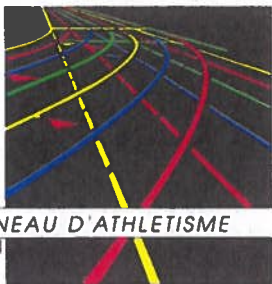


LITTORAL
NEUCHÂTEL



COMPTES 2020

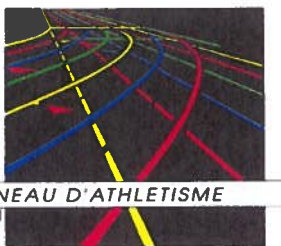


Table des matières

1. **Commentaires relatifs aux comptes – rapport du Comité directeur**
2. **Propositions et approbation + rapport fiduciaire**
3. **Bilan condensé**
4. **Compte de résultat à 3 niveaux par nature**
5. **Compte de résultat condensé en fonctionnelle**
6. **Tableau des flux de trésorerie**
7. **Annexes :**
 - 7.1 **Principe comptable**
 - 7.2 **Tableau des provisions**
 - 7.3 **Tableau des immobilisations**
 - 7.4 **Tableau des emprunts**
8. **Contrôle des crédits**
9. **Détails des comptes**
 - 9.1 **Bilan à 5 positions**
 - 9.2 **Compte de résultat : fonctionnelle détaillée et nature à 7 positions**
10. **Participations communales**
11. **La « Vie » du stade du Littoral**
12. **Signatures**

1.

**Commentaires relatifs
aux comptes –
rapport du Comité
directeur**



RAPPORT DE GESTION DU COMITE DIRECTEUR DU S.I.A.A.L.N
A L'APPUI DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs.

Conformément aux statuts de notre syndicat, le Comité directeur a l'avantage de vous présenter les différents documents se rapportant aux comptes 2020 pour l'exploitation du Stade du Littoral à Colombier.

Le Comité directeur vous propose des comptes présentant un excédent de charges inférieur à celui que le Conseil intercommunal avait accepté lors de la présentation du budget le 11.12.2019, soit CHF 365'483.50 contre CHF 422'590.- prévus. Cet écart par rapport au budget est à remettre dans le contexte d'une année 2020 exceptionnelle à plus d'un titre :

Cette année 2020 est marquée par la suite de l'affaire des fausses factures : pour rappel, sur les CHF 220'000.- détournés entre 2016 et 2019, un montant de CHF 117'781.- a été remboursé en 2019 et 2020. La créance actuelle est de CHF 131'487.- (dont CHF 30'000.- de frais). L'impact de cette affaire sur les comptes 2020 est visible dans les revenus divers extraordinaires (la dette reconnue par le prévenu étant plus importante que celle qui avait été enregistrée) et dans les charges extraordinaires (le montant de CHF 20'260.35.- représente la part transférée dans les débiteurs douteux – préjudice supplémentaire reconnu - remboursement). Cette affaire a rendu l'élaboration du budget particulièrement difficile, les chiffres des années précédentes n'étant pas fiables. Le budget 2020 avait donc été surévalué par prudence. A noter que le jugement de cette affaire pourrait être rendu en juin prochain.

Un deuxième facteur important est la modification de la gestion technique et administrative de l'Anneau : suite à la démission du président de la commission de gestion en 2019 et à des changements importants au niveau du personnel tant à Hauterive qu'à Milvignes en 2019 et 2020, les charges de personnel ont été fortement impactées : les charges pour la gestion technique sont très faibles en 2020; sont également visibles les effets de la maladie du concierge principal. Ces changements de personnel ont également impacté les charges de biens, services et exploitation à la baisse (moins de suivi technique). A noter que dès le 1^{er} janvier 2021, les concierges sont engagés par la commune de Milvignes.

Pour terminer, il faut bien sûr encore citer la crise sanitaire comme facteur influençant de manière importante les comptes 2020 : les installations étant fermées pendant plusieurs mois, les taxes et revenus financiers sont en baisse en 2020. Afin de soutenir les clubs pendant la pandémie, le Comité directeur a décidé d'exempter les sociétés sportives de leur location pour l'année 2020. De plus, le stade étant fermé une bonne partie de l'année suite aux mesures prises par la Confédération, très peu de locations ont eu lieu en 2020, et donc également très

faible vente de boissons à la buvette. En parallèle, la crise sanitaire a également réduit les charges en diminuant les travaux et interventions sur place.

Pour compléter cette mise en contexte générale, nous nous permettons de vous renvoyer aux commentaires détaillés des différents postes qui sont une aide importante à la lecture de ces comptes.

Par ailleurs, vous trouverez en fin de fascicule les tableaux de répartition entre les communes membres, ainsi que la description de 'La vie du Stade en 2020'.

Au sujet des tableaux de répartition par commune, nous précisons que les variations entre le budget et les comptes peuvent être différentes d'une commune à l'autre, ceci en raison de leur mouvement de population respectif entre le 31 décembre 2018 (chiffres officiels pris pour l'élaboration du budget) et le 31 décembre 2020. De manière générale toutefois et en parallèle aux explications ci-dessus, les communes voient leurs participations respectives légèrement baisser par rapport au budget.

Conclusion

En ce début de législature, il nous a paru important de vous présenter un rapport relativement large présentant le cadre dans lequel le SIAALN a évolué pendant l'année 2020, afin de faciliter la compréhension des comptes par les nouveaux représentants des communes membres.

Nous terminerons ce rapport en adressant nos vifs remerciements à la commune d'Hauterive, en particulier Mme D. Novelli pour son travail administratif et financier de très grande qualité pendant toutes ces années, ainsi qu'à la commune de Milvignes qui reprend la gestion complète de l'Anneau dès 2021.

Nous remercions également le personnel d'exploitation sur place qui assure le fonctionnement quotidien des installations MM Cyril Chabod et Sébastien Ribeaud, et avons une pensée pleine de reconnaissance pour M. Daniel Ribeaud, concierge principal pendant de nombreuses années et décédé à la veille de sa retraite en début 2021.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons d'accepter les comptes de l'exercice 2020 tels qu'ils sont présentés, tout en restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer.

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR
La Présidente La secrétaire

2.

**Propositions et
approbation +
rapport fiduciaire**

**Arrêté du Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral Neuchâtelois (SIAALN)
approuvant les comptes de l'exercice 2020**

Le Conseil intercommunal de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois :

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964

Vu le règlement sur les finances du Syndicat du 21 octobre 2015

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014

Sur la proposition du Comité directeur ;

arrête:

Article premier sont approuvés les comptes de l'exercice 2020 qui comprennent :

a) le compte de résultats qui se présente comme suit:

Charges d'exploitation	Fr. 416'252.00
Revenus d'exploitation	<u>Fr. 543'174.30</u>
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr. 126'922.30
Charges financières	Fr. 6'214.75
Produits financiers	<u>Fr. 24'237.00</u>
Résultat provenant des financements (2)	Fr. -18'022.25
Résultat opérationnel (1 + 2)	Fr. 144'944.55
Charges extraordinaires	Fr. 190'260.35
Revenus extraordinaires	<u>Fr. 45'315.80</u>
Résultat extraordinaire (3)	Fr. 144'944.55
Résultat total, compte de résultats (1 + 2 + 3)	Fr. 0.00

Pour information les charges imputées aux communes se montent à Fr. 365'483.50

b) Les crédits d'investissements autorisés selon les limites du frein :

Dépenses	Fr. 0.00
Recettes	<u>Fr. 0.00</u>
Montant total des crédits d'investissements	Fr. 0.00

c) le bilan au 31 décembre 2020

Art. 2 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au service des communes.

Hauterive, le 19 mai 2021

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
La présidente La secrétaire

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LES COMPTES ANNUELS
AUX MEMBRES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL**
**Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme
du Littoral Neuchâtelois, Milvignes**

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2020

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral Neuchâtelois (ci-après S.I.A.A.L.N), comprenant le bilan, le compte de résultats, le tableau de flux de trésorerie, le compte des investissements et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Comité directeur

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales cantonales et réglementaires, incombe au Comité directeur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité directeur est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse, aux prescriptions légales cantonales et réglementaires, aux Normes d'audit suisses et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes aux prescriptions légales.

Paragraphes d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une procédure est en cours auprès du Ministère public s'agissant des irrégularités financières constatées dans les états financiers des exercices précédents. Une créance d'un montant de CHF 131'487.60 est présentée au 31 décembre 2020. Cette créance fait l'objet d'un doute du même montant considérant l'incertitude existante quant à son recouvrement.

Ce point ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

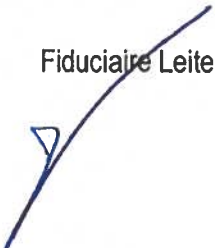
Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO à l'art. 60 LFinEC et à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne (SCI) relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité directeur, était suffisamment documenté mais nécessitait une mise à jour afin de correspondre parfaitement aux processus actuels.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

La Chaux-de-Fonds, le 22 avril 2021

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA


Joane Meyrat
Expert-réviseur agréée
(Responsable du mandat)


Jacques Leitenberg
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau de flux de trésorerie, compte des investissements et annexe)

3.

Bilan condensé

Bilan condensé		situation au 31.12.2020	situation au 31.12.2019
1	ACTIF	780'018.25	730'859.30
10	Patrimoine financier	332'281.55	123'513.55
100	Disponibilités et placements à court terme	253'978.05	102'963.70
101	Créances	75'403.20	17'803.40
104	Actifs de régularisation	169.35	15.50
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	2'730.95	2'730.95
14	Patrimoine administratif	447'736.70	607'345.75
140	Immobilisations corporelles du PA	447'736.70	607'345.75
2	PASSIF	-780'018.25	-730'859.30
20	Capitaux de tiers	-610'018.25	-730'859.30
200	Engagements courants	-105'808.35	-27'032.25
204	Passifs de régularisation	-640.55	-14'758.00
205	Provisions à court terme	-7'319.35	-13'819.05
206	Engagements financiers à long terme	-496'250.00	-675'250.00
29	Capitaux propres	-170'000.00	0.00
293	Préfinancements	-170'000.00	0.00

4.

**Compte de résultat à
3 niveaux par nature**

Comptes 2020

Compte de résultats	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
Charges d'exploitation	416'252.00	470'020	-53'768	535'004.50	-118'753
30 Charge de personnel	130'085.30	161'340	-31'255	166'900.55	-36'815
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	126'557.65	149'030	-22'472	191'263.95	-64'706
33 Amortissements du patrimoine administratif	159'609.05	159'650	-41	176'840.00	-17'231
Revenus d'exploitation	-543'174.30	-600'240	57'066	-497'006.20	-46'168
42 Taxes	-8'093.30	-13'000	4'907	-15'162.35	7'069
43 Revenus divers	256.80	0	257	-256.80	514
45 Prélèvements sur les fonds et financemen..	-6'499.70	0	-6'500	-49'713.20	43'214
46 Revenus de transfert	-528'838.10	-587'240	58'402	-431'873.85	-96'964
Résultat des activités d'exploitation	-126'922.30	-130'220	3'298	37'998.30	-164'921
34 Charges financières	6'214.75	6'220	-5	12'589.90	-6'375
44 Revenus financiers	-24'237.00	-46'000	21'763	-50'588.20	26'351
Résultat provenant de financements	-18'022.25	-39'780	21'758	-37'998.30	19'976
Résultat opérationnel	-144'944.55	-170'000	25'055	0.00	-144'945
38 Charges extraordinaires	190'260.35	170'000	20'260	2'400.00	187'860
48 Revenus extraordinaires	-45'315.80	0	-45'316	-2'400.00	-42'916
Résultat extraordinaire	144'944.55	170'000	-25'055	0.00	144'945
Total du compte de résultats	0.00	0	0	0.00	0

5.

**Compte de résultat
condensé en
fonctionnelle**

Comptes 2020

Classification fonctionnelle (résumé)		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
Législatif et exécutif		44'347.10	51'900	-7'553	39'176.10	5'171
1	Législatif et exécutif	6'781.00	8'500	-1'719	8'693.85	-1'913
02	Services généraux	37'566.10	43'400	-5'834	30'482.25	7'084
3 Culture, Sports, Loisirs et Eglises		453'221.65	503'970	-50'748	-51'766.00	504'988
34	Sports et loisirs	453'221.65	503'970	-50'748	-51'766.00	504'988
9 Finances et impôts		-497'568.75	-555'870	58'301	12'589.90	-510'159
93	Péréquation financière et compensation..	-138'300.00	-139'500	1'200	0.00	-138'300
96	Administration de la fortune et de la dette	-359'268.75	-416'370	57'101	12'589.90	-371'859
Excédent des charges/revenus (-)		0.00	0	0	0.00	0

6.

**Tableau des flux de
trésorerie**

Tableau de flux de trésorerie 2020

	2020 (en CHF)
Activités d'exploitation	
Résultat de l'exercice	0.00
Amortissements du patrimoine administratif	159'609.05
Prélèvement à la réserve liée au retraitement	-
Variation des créances	-57'599.80
Variation des actifs de régularisation	-153.85
Variation du stock cantine	0.00
Variation des engagements courants	78'776.10
Variation des passifs de régularisation	-14'117.45
Variation des provisions à court terme	-6'499.70
Prélèvements d'engagements pour préfinancement piste d'athlétisme	170'000.00
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	330'014.35
Activités d'investissements patrimoine administratif (PA)	
Investissements dans les immobilisations corporelles du patrimoine administratif	0.00
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements patrimoine administratif	0.00
Activités de placements patrimoine financier (PF)	
Recettes / dépenses liées aux placement financiers à court terme.	0.00
Flux de trésorerie provenant des activités de placement du patrimoine financier	0.00
Dépenses nettes des activités d'investissements et de placements PA + PF	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation, d'investissements et de placements	330'014.35
Activités de financement	
Variation des engagements financiers à long terme	-78'750.00
Variation des engagements financiers à court terme	-100'250.00
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-179'000.00
Variation des liquidités selon bilan	151'014.35
Disponibilités au 01.01.20	102'963.70
Disponibilités au 31.12.20	253'978.05
(Entrée) / sortie nette de liquidités	-151'014.35

7.

Annexes

7.1

Principes comptables

Annexe aux comptes annuels

Principes régissant les comptes annuels du SIAALN

1. Normes appliquées

Les comptes 2020 sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances.

La gestion financière du Syndicat suit les grands principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, gestion axée sur les résultats.

2. Principes de présentation et structure des comptes

La prestation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 RLFinEC). La présentation des comptes est régie par les normes du MCH2 (article 52 LFinEC).

En l'absence de dispositions spécifiques prévues dans la loi ou les règlements, les postes du bilan sont évalués conformément au manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 (articles 45 et 46 RLFinEC notamment).

Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le tableau de flux de trésorerie, le compte des investissements ainsi que l'annexe aux comptes annuels (article 24 LFinEC). Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

3. Annexe aux comptes

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, le tableau des provisions, le tableau des immobilisations ainsi que d'autres indications supplémentaires permettant d'apprécier la situation financière du SIAALN (article 29 LFinEC).

Les annexes et détails suivants ne sont pas jugés pertinents pour le Syndicat et, de ce fait, ils ne sont pas inclus dans l'annexe aux comptes annuels :

- Frein à l'endettement : un frein à l'endettement n'est pas jugé pertinent s'agissant du SIAALN. En effet, le résultat de l'exercice est toujours nul, celui-ci étant réparti entre les différentes communes membres du Syndicat.
- Etat du capital propre : le Syndicat n'a aucun capital propre, car son résultat annuel est entièrement reversé ou refacturé à ses communes membres.
- Tableau des participations : le Syndicat ne dispose d'aucune participation.
- Tableau des cautionnements et garanties : le Syndicat ne dispose d'aucun cautionnement.
- Indicateurs financiers : ils ne sont pas jugés pertinents dans le cadre d'un syndicat intercommunal.

4. Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFinEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.

Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses, ainsi que les revenus et les recettes, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel leur naissance économique s'est produite.



5. Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont le Syndicat a besoin pour exécuter les tâches qui lui sont dévolues. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (article 4 RLFInEC).

Les biens constituant le patrimoine administratif sont en principe inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage.

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise (article 46 RLFInEC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFInEC.

En dérogation avec les prescriptions de l'article 46 du Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFInEC), les meubles du patrimoine administratif sont évalués sur la base du prix d'acquisition, réduit des amortissements.

6. Patrimoine financier

Le patrimoine financier est constitué de l'ensemble des biens mobiliers dont le Syndicat a la libre disposition. Le SIAALN ne dispose d'aucun patrimoine financier.

La location de la buvette et des infrastructures à des particuliers génère certes un rendement, mais son affectation première relève du patrimoine administratif et, en ce sens, ils sont nécessaires pour l'accomplissement des tâches publiques conférées au Syndicat. Si ces objets peuvent être considérés comme mixtes, la part de rendement reste marginale, raison pour laquelle ils sont considérés en tant que patrimoine administratif.

7. Investissements

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC) ; les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'article 5 RLFInEC.

Seules sont activées les dépenses d'investissement du patrimoine administratif supérieures à CHF 10'000.- par objet (articles 43 RLFInEC et 31 RCF).

8. Provisions et engagements conditionnels

Selon la recommandation 09 du manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique.

Les engagements conditionnels sont des engagements probables résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmée par un événement à venir.

Les événements se produisant après la date de clôture du bilan doivent généralement être expliqués en annexe des comptes dès qu'ils ont une importance pour l'évaluation des comptes.

Concernant les engagements conditionnels, le découvert de Prévoyance ne attribuable au SIAALN est mentionné dans le tableau y relatif figurant en annexe.

9. Préfinancement

Un préfinancement est un montant prévu pour la réalisation d'un projet futur qui concerne le patrimoine administratif et qui doit être défini par un arrêté du Conseil général. Il ne doit servir qu'au but mentionné, les modalités d'attribution ou d'utilisation étant définies à l'art. 49 LFinEC.

Une réserve de préfinancement à hauteur de CHF 170'000.- a été constituée. En effet, il est utile de rappeler que notre installation a été construite il y a maintenant 28 ans pour les infrastructures les plus anciennes et que, bon an mal an, nous nous devons de procéder de manière plus ou moins régulière à ces travaux ou à certaines acquisitions.

10. Financements spéciaux

Un financement spécial est une affectation obligatoire de moyens à la réalisation d'une tâche publique définie qui requiert une base légale. Les financements spéciaux sont alimentés et utilisés par le compte de résultats.

Le Syndicat ne possède aucun financement spécial au bilan.

11. Réserve de réévaluation

Se référer à la note 5) ci-avant. Le Syndicat n'ayant pas procédé à la réévaluation des immeubles composant son patrimoine administratif (ouvrages de génie civil), aucune réserve de réévaluation ne figure à son bilan.

12. Evénement subséquent

Un détournement de fonds concernant les exercices 2017, 2018 et 2019 a été constaté en date du 3 mai 2019. L'affaire est toujours entre les mains du ministère public.

Un actif de régularisation était enregistré dans les comptes annuels 2018 pour un montant de CHF 197'796.10 et représentait le remboursement attendu de la part de l'auteur du détournement. Celui-ci était provisionné à hauteur de CHF 108'827.25, le solde représentant le montant encaissé sur le nouvel exercice.

En 2020, le solde dû figure dans les créances pour CHF 131'487.60 et fait l'objet d'un doute pour le même montant, car l'incertitude d'un remboursement demeure. La hausse de CHF 20'473.15 en comparaison avec le solde à fin 2019 est constituée de la part du préjudice imputable à l'exercice 2020.

Le Syndicat n'a connaissance d'aucun autre événement subséquent dont il devrait être fait mention ici.

7.2

Tableau des provisions

Tableau des provisions

	Etat au 31.12.19	Dissolution (-)	Augmentation (+)	Etat au 31.12.20	Commentaires
205 Provisions à court terme	13'819.05	6'499.70		7'319.35	

Engagement conditionnel en faveur de prévoyance.ne

	2019	2020
Engagement conditionnel prévoyance.ne	192'131.00	119'624.00

Remarque

La caisse de prévoyance des collaborateurs du Syndicat, prévoyance.ne, est financée sous le régime de la capitalisation partielle, ce qui signifie que, en raison de la garantie de l'Etat, la caisse n'est pas contrainte de couvrir tous ses engagements par des actifs, et donc de disposer d'un taux de couverture de 100%.

Le Parlement fédéral a adopté le 17 décembre 2010 une réforme de la LPP, entrée en vigueur au 1.1.2012, qui implique, entre autre, que les institutions LPP de droit public devront atteindre un taux de couverture de 80% à une échéance de 40 ans, soit en 2052. Des bornes intermédiaires de 60% au 1.1.2020 et de 75% au 1.1.2030 ont également été fixées.

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil neuchâtelois a adopté une loi modifiant la Loi sur la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui comprenait différentes mesures de recapitalisation, dont un apport supplémentaire par les employeurs d'un montant de 60 millions d0 au 1^{er} janvier 2019.

Lors de sa séance du 20 février 2018, le Grand Conseil a accepté la modification de la Loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) avec un passage à la primauté des cotisations au 1^{er} janvier 2019.

La part du Syndicat aux mesures compensatoires et à l'apport employeur était de CHF 18'187, montant qui a été versé à la Caisse en janvier 2019.

Par ailleurs, le découvert présenté par Prévoyance.ne est toujours d'actualité et, sur la base du courrier reçu de la caisse le 24 juin 2020, le découvert attribuable au Syndicat s'élève à CHF 119'624 (montant basés sur les valeurs au 1^{er} janvier 2020) à considérer comme un engagement conditionnel.

7.3

Tableau des immobilisations

7.3. Tableau des immobilisations

No de compte	Libellé de compte	Valeur au 01.01.2020	Achats	Valeur au 01.01.2020	Amortissements ordinaire 2020	Taux amortis. 2020	Solde au 31.12.2020
1400001	Terrains et installations	65'859.05		65'859.05	-65'859.05	100.00%	-
1404001	Bâtiment	541'486.70		541'486.70	-93'750.00	17.00%	447'736.70
Total 140	Immobilisations corporelles du PA	607'345.75	-	607'345.75	-159'609.05		447'736.70
TOTAL	Total immobilisations	607'345.75	-	607'345.75	-159'609.05		447'736.70

7.4

Tableau des emprunts

Tableau des emprunts

Emprunt	No de compte	Année d'émission	Taux fixes	Valeur au 01.01.2020	Remboursement / nouvel emprunt	Amortissement 2020	Valeur au 31.12.2020	Terme
BCN	2063004	2010	2.69%	100'000.00	-70'000.00	-30'000.00	-	09.12.20
BCN	2063005	2010	2.69%	40'250.00	-	-40'250.00	-	09.12.20
BCN	2063006	2019	0.70%	377'500.00		-25'000.00	352'500.00	30.06.23
BCN	2063007	2019	0.70%	70'000.00		-5'000.00	65'000.00	30.06.23
BCN	2063008	2019	0.70%	87'500.00		-8'750.00	78'750.00	30.06.23
Total				675'250.00	-70'000.00	-109'000.00	496'250.00	

La part à court terme des emprunts à long terme est de CHF 38'750.- au 31 décembre 2020 (CHF 25'000 + CHF 5'000 + CHF 8'750).

8.

Contrôle des crédits



Contrôle des objets d'investissements - comptes 2020

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2019	Rec. cum. 31.12.2019	Dépenses 2020	Recettes 2020	Dép. cum. 31.12.2020	Rec. cum. 31.12.2020	Disponible 31.12.2020	Date clôture
Fonctionnelle		15'000	0	15'000	10'898	0	0	0	10'898	0	4'102	
Culture, Sports, Loisirs et Eglises		15'000	0	15'000	10'898	0	0	0	10'898	0	4'102	
34 Sports et loisirs		15'000	0	15'000	10'898	0	0	0	10'898	0	4'102	
341 Sports		15'000	0	15'000	10'898	0	0	0	10'898	0	4'102	
3410 Sports Sièges tribune	01.01.2017 Conseil..	15'000	0	15'000	10'898	0	0	0	10'898	0	4'102	

9.

Détails des comptes

9.1

Bilan détaillé

Comptes 2020

Bilan détaillé	situation au 01.01.2020	Débit	Crédit	situation au 31.12.2020
1 ACTIF	730'859.30	1'126'486.05	-1'077'327.10	780'018.25
10 Patrimoine financier	123'513.55	1'126'486.05	-917'718.05	332'281.55
100 Disponibilités et placements à court terme	102'963.70	668'389.45	-517'375.10	253'978.05
1000 Liquidités	1'206.00	2'968.85	-3'890.75	284.10
1000000 Caisse	1'206.00	2'968.85	-3'890.75	284.10
1002 Banque	101'757.70	665'420.60	-513'484.35	253'693.95
1002000 BCN Z 0825.76.00	101'757.70	665'420.60	-513'484.35	253'693.95
101 Créances	17'803.40	457'927.25	-400'327.45	75'403.20
1010 Créances résultant de livraisons	17'803.40	412'666.40	-355'066.60	75'403.20
1010000 Débiteurs	8'955.65	5'050.50	-4'557.35	9'448.80
1010001 c/c Ville de Neuchâtel	0.00	144'000.00	-144'000.00	0.00
1010002 c/c Commune de Saint-Blaise	0.00	14'755.55	-505.10	14'250.45
1010003 c/c Ville de Boudry	3'230.10	43'200.00	-46'430.10	0.00
1010004 c/c Commune de Cortailod	0.00	32'400.00	-32'400.00	0.00
1010005 c/c Commune de Milvignes	0.00	64'800.00	-64'800.00	0.00
1010006 c/c Commune de Peseux	0.00	35'029.20	-31'900.00	3'129.20
1010007 c/c Commune de Corcelles-Cormondèche	0.00	21'238.65	-21'238.65	0.00
1010008 c/c Commune de la Grande Béroche	0.00	39'958.25	-3'033.65	36'924.60
1010009 c/c secrétariat Hauterive	0.00	292.05	-292.05	0.00
1010010 c/c Commune d'Hauterive	5'617.65	11'942.20	-5'909.70	11'650.15
1019 Autres créances	0.00	45'260.85	-45'260.85	0.00
1019000 Du croire autres créances (débitteur douteux)	-111'227.25	0.00	-20'260.35	-131'487.60
1019001 Créances suite irrégularités financières	111'227.25	45'260.85	-25'000.50	131'487.60
104 Actifs de régularisation	15.50	169.35	-15.50	169.35
1041 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	15.50	169.35	-15.50	169.35
1041000 Actifs transitoires	15.50	169.35	-15.50	169.35
106 Stocks, fournitures et travaux en cours	2'730.95	0.00	0.00	2'730.95
1062 Produits semi-finis et finis	2'730.95	0.00	0.00	2'730.95
1062001 Stock cantine	2'730.95	0.00	0.00	2'730.95
14 Patrimoine administratif	607'345.75	0.00	-159'609.05	447'736.70
140 Immobilisations corporelles du PA	607'345.75	0.00	-159'609.05	447'736.70
1400 Terrains PA non bâtis	65'859.05	0.00	-65'859.05	0.00
1400001 Terrains et installations	65'859.05	0.00	-65'859.05	0.00
1404 Bâtiments du PA (terrains bâtis)	541'486.70	0.00	-93'750.00	447'736.70
1404001 Bâtiment	541'486.70	0.00	-93'750.00	447'736.70
2 PASSIF	-730'859.30	342'866.45	-392'025.40	-780'018.25
20 Capitaux de tiers	-730'859.30	342'866.45	-222'025.40	-610'018.25
200 Engagements courants	-27'032.25	142'608.75	-221'384.85	-105'808.35
2000 Engagements courants de livraisons et de prestations de tiers	0.00	115'576.50	-179'544.50	-63'968.00
2000000	0.00	115'576.50	-179'544.50	-63'968.00
2001 Comptes courants avec des tiers	-27'032.25	27'032.25	-41'840.35	-41'840.35
2001011 c/c Ville de Neuchâtel	-12'856.55	12'856.55	-32'108.50	-32'108.50
2001012 c/c Commune de Saint-Blaise	-505.10	505.10	0.00	0.00
2001013 c/c Ville de Boudry	0.00	0.00	-1'053.50	-1'053.50
2001014 c/c Commune de Cortailod	-2'049.85	2'049.85	-487.75	-487.75
2001015 c/c Commune de Milvignes	-4'301.45	4'301.45	-2'901.45	-2'901.45
2001016 c/c Commune de Peseux	-2'626.30	2'626.30	0.00	0.00
2001017 c/c Commune de Corcelles-Cormondèche	-1'659.35	1'659.35	-5'289.15	-5'289.15
2001018 c/c Commune de la Grande Béroche	-3'033.65	3'033.65	0.00	0.00
204 Passifs de régularisation	-14'758.00	14'758.00	-640.55	-640.55
2041 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-14'758.00	14'758.00	-640.55	-640.55
2041000 Passifs transitoires	-14'758.00	14'758.00	-640.55	-640.55
205 Provisions à court terme	-13'819.05	6'499.70	0.00	-7'319.35



Comptes 2020

Bilan détaillé		situation au 01.01.2020	Débit	Crédit	situation au 31.12.2020
2052	Provisions à court terme pour procès	-13'819.05	6'499.70	0.00	-7'319.35
2052001	Provision pour charges futures de frais d'audit et frais juridiques	-13'819.05	6'499.70	0.00	-7'319.35
206	Engagements financiers à long terme	-675'250.00	179'000.00	0.00	-496'250.00
2063	Emprunts	-675'250.00	179'000.00	0.00	-496'250.00
2063004	BCN 2010/20 649'000.00 2.69 %	-100'000.00	100'000.00	0.00	0.00
2063005	BCN 2010/20 771'750.00 2.69 %	-40'250.00	40'250.00	0.00	0.00
2063006	BCN 2019/23 390'000.00 0.70 %	-377'500.00	25'000.00	0.00	-352'500.00
2063007	BCN 2019/23 72'500.00 0.70 %	-70'000.00	5'000.00	0.00	-65'000.00
2063008	BCN 2019/23 91'875.00 0.70 %	-87'500.00	8'750.00	0.00	-78'750.00
29	Capitaux propres	0.00	0.00	-170'000.00	-170'000.00
293	Préfinancements	0.00	0.00	-170'000.00	-170'000.00
2930	Préfinancements	0.00	0.00	-170'000.00	-170'000.00
2930300	Préfinancement piste d'athlétisme	0.00	0.00	-170'000.00	-170'000.00

9.2

**Compte de résultat :
fonctionnelle
détaillée**

01200 Exécutif

30000.00 Retour à la normale suite à un nombre très élevé de séances en 2019.

31320.00 Honoraires de l'organe de révision pour le contrôle des comptes de l'exercice 2019 effectué en 2020.

02100 Service financier

30000.01 Montant forfaitaire pour la tenue du secrétariat et de la comptabilité par la Commune d'Hauterive.

30000.02 Montant pour la gestion technique par la Commune de Milvignes.

31320.00 Honoraires d'avocat et de fiduciaire qui font suite aux irrégularités financières constatées, montant prélevé à la réserve (voir compte 45010.00 ci-dessous).

31330.00 Redevance payée au SIEN et paramétrage Abacus pour permettre le visa électronique des factures.

45010.00 Prélèvement sur la réserve constituée en 2018 (compte 2052001 au bilan) pour les frais imputés en 2020 (voir compte 31320.00 ci-dessus).

Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
Législatif et exécutif		44'347.10	51'900	-7'553	39'176.10	5'171
	Charges	50'846.80	51'900	-1'053	88'889.30	-38'043
	Revenus	-6'499.70	0	-6'500	-49'713.20	43'214
1	Législatif et exécutif	6'781.00	8'500	-1'719	8'693.85	-1'913
	Charges	6'781.00	8'500	-1'719	8'693.85	-1'913
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
01100	Législatif	0.00	0	0	0.00	0
01200	Exécutif	6'781.00	8'500	-1'719	8'693.85	-1'913
30	Charge de personnel	3'550.00	4'500	-950	5'550.00	-2'000
30000.00	Indemnités et jetons de présences	3'550.00	4'500	-950	5'550.00	-2'000
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'231.00	4'000	-769	3'143.85	87
31051.00	Frais de réceptions et manifestations	0.00	500	-500	182.10	-182
31320.00	Honoraires de conseillers externes	3'231.00	3'500	-269	2'961.75	269
02	Services généraux	37'566.10	43'400	-5'834	30'482.25	7'084
	Charges	44'065.80	43'400	666	80'195.45	-36'130
	Revenus	-6'499.70	0	-6'500	-49'713.20	43'214
02100	Service financier	37'566.10	43'400	-5'834	30'482.25	7'084
30	Charge de personnel	18'768.00	30'000	-11'232	29'407.00	-10'639
30000.01	Secrétariat/comptabilité	15'000.00	15'000	0	25'000.00	-10'000
30000.02	Gestion technique	3'768.00	15'000	-11'232	4'407.00	-639
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	25'297.80	13'400	11'898	50'788.45	-25'491
31300.01	Frais postaux	50.00	100	-50	100.85	-51
31300.02	Frais bancaires	686.70	150	537	806.20	-120
31300.05	Cotisations	0.00	150	-150	80.00	-80
31320.00	Honoraires de conseillers externes	6'499.70	0	6'500	32'956.20	-26'457
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	5'057.35	0	5'057	3'792.55	1'265
31340.01	Assurances RC, bâtiments et divers	13'004.05	13'000	4	13'052.65	-49
45	Prélèvements sur les fonds et financements ..	-6'499.70	0	-6'500	-49'713.20	43'214
45010.00	Prélèvement sur les fonds des capitaux de tiers	-6'499.70	0	-6'500	-49'713.20	43'214

34100 SIAALN

30100.00 à
30990.01

Comme chaque année, nous avons suivi les recommandations de l'Etat en ce qui concerne la politique salariale. A noter que le taux d'occupation total de notre personnel atteint 105% avec l'entretien du Skatepark. Suite à la dissolution de la Commission de gestion, les frais forfaitaires sont très inférieurs aux prévisions. La gestion des concierges étant dorénavant assumée par la Commune de Milvignes dès 2021, il a fallu procéder au paiement des heures supplémentaires de notre responsable, heures cumulées depuis le début de son activité en 2003. Ces heures concernent donc les années 2003 à 2019. Notre concierge à 25 % a également dû effectuer passablement de remplacements pendant la période d'absence de notre responsable.

31010.01

Frais relatifs à l'achat de matériel.

31052.00

Achat des boissons pour la buvette. Somme récupérée sous compte 42500.01. Montant moins conséquent suite à la pandémie qui a impliqué une diminution radicale des réservations.

31120.00

Nouvel équipement pour nos concierges.

31130.00

Nouvel ordinateur installé dans la tour de chronométrage.

31200.03

Consommation d'eau, y compris pour le Skatepark.

31400.00

Entretien courant des installations, que ce soit de la pelouse centrale ou des extérieurs. Les frais d'études concernant la piste et la prolongation de la piste d'élan étant finalement d'un coût moindre, les charges ont été comptabilisées dans les comptes de fonctionnement au lieu des investissements initialement prévus.

31440.00

Entretien courant des bâtiments.

31440.01

Notamment du produit de désinfection en lien avec la Covid-19.

31510.00

Entretien courant des machines (services, contrôles, etc.).

31510.01

Entretien du matériel sportif, également à disposition des écoles. Le matériel de compétition est à charge des clubs.

33000.01

Amortissements du stade, de l'éclairage et des sièges de la tribune.

33004.01

Amortissements de la tribune/buvette, du bâtiment et des WC.

38410.00

Le montant de CHF 20'260.35.- représente le préjudice 2019 encore dû et donc comptabilisé dans un compte de provision pour débiteur douteux (au bilan 1019000 Ducroire autres créances).

38930.00

Le montant de CHF 170'000.- prévu pour la réfection future de la piste principale de l'anneau d'athlétisme a été validé dans l'arrêté du conseil intercommunal du 3 mars 2020.

42400.01

Exclusivement l'eau d'arrosage vendue au FC Colombier.

42500.01

Voir compte 31052.00.

44700.00

Exclusivement les institutions et sociétés locataires régulières du Stade du Littoral (Cescole, CPMB, Université, CEP, etc.). Afin de soutenir les clubs pendant la pandémie, le Comité directeur a décidé d'exempter les sociétés sportives de leur location pour l'année 2020.

44720.00

Clubs sportifs ou privés louant occasionnellement le Stade du Littoral. Le stade étant fermé une bonne partie de l'année suite aux mesures prises par la Confédération, très peu de locations ont eu lieu en 2020.

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
Culture, Sports, Loisirs et Eglises		453'221.65	503'970	-50'748	-51'766.00	504'988
Charges		555'665.55	588'120	-32'454	448'515.20	107'150
Revenus		-102'443.90	-84'150	-18'294	-500'281.20	397'837
34	Sports et loisirs	453'221.65	503'970	-50'748	-51'766.00	504'988
Charges		555'665.55	588'120	-32'454	448'515.20	107'150
Revenus		-102'443.90	-84'150	-18'294	-500'281.20	397'837
34100	SIAALN	453'221.65	503'970	-50'748	-51'766.00	504'988
30	Charge de personnel	107'767.30	126'840	-19'073	131'943.55	-24'176
30100.00	Salaires du personnel	155'810.70	95'400	60'411	97'225.15	58'586
30440.00	Indemnités inconvénients de fonction	2'400.00	2'400	0	5'443.75	-3'044
30109.00	Remboursement salaire personnel	-88'029.20	0	-88'029	0.00	-88'029
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	12'838.80	8'400	4'439	8'171.60	4'667
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	16'631.30	13'100	3'531	13'473.65	3'158
30530.00	Cotisations patronales assurances maladie et a..	6'775.65	5'300	1'476	5'595.75	1'180
30591.00	Fonds de formation professionnel	137.65	90	48	89.30	48
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	284.80	180	105	184.80	100
30593.00	Fonds formation apprentis	917.60	570	348	0.00	918
30990.00	Autres charges du personnel	0.00	0	0	1'259.55	-1'260
30990.01	Remboursement frais forfaitaires	0.00	1'400	-1'400	500.00	-500
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	98'028.85	131'630	-33'601	137'331.65	-39'303
31000.00	Matériel de bureau	6.80	200	-193	750.40	-744
31010.01	Matériel sportif	3'996.75	8'000	-4'003	2'986.75	1'010
31010.02	Carburants	1'082.95	1'000	83	928.70	154
31020.02	Publications et annonces	654.40	1'000	-346	111.85	543
31052.00	Boissons buvette	5'316.35	7'000	-1'684	7'297.30	-1'981
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	198.00	5'000	-4'802	8'477.30	-8'279
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	1'408.55	500	909	86.50	1'322
31130.00	Matériel informatique	1'717.40	500	1'217	1'409.80	308
31190.01	Equipement stade	0.00	5'000	-5'000	1'228.35	-1'228
31200.01	Chauffage	9'912.65	10'500	-587	9'679.10	234
31200.02	Electricité	14'077.05	16'000	-1'923	15'582.80	-1'506
31200.03	Eau	4'561.55	4'800	-238	4'922.15	-361
31200.04	Déchets	520.60	200	321	172.30	348
31300.03	Téléphones	2'144.55	2'000	145	1'660.40	484
31300.05	Cotisations	0.00	80	-80	0.00	0
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	6'000	-6'000	0.00	0
31340.02	Primes d'assurances véhicules	142.20	150	-8	142.20	0
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	194.00	200	-6	194.00	0
31400.00	Entretien terrains et installations	44'567.85	45'000	-432	53'906.50	-9'339
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	1'503.00	10'000	-8'497	18'850.10	-17'347
31440.01	Matériel et produits de nettoyage	1'498.85	2'500	-1'001	2'013.25	-514
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	3'176.30	4'000	-824	3'307.90	-132
31510.01	Entretien matériel sportif	1'315.75	2'000	-684	1'167.00	149
31990.00	Autres charges d'exploitation	33.30	0	33	2'457.00	-2'424
33	Amortissements du patrimoine administratif	159'609.05	159'650	-41	176'840.00	-17'231
33004.01	Amortissement bâtiments	93'750.00	93'750	0	93'750.00	0
33000.01	Amortissement anneau	65'859.05	65'900	-41	83'090.00	-17'231
38	Charges extraordinaires	190'260.35	170'000	20'260	2'400.00	187'860
38410.00	Charges financières extraordinaires	20'260.35	0	20'260	2'400.00	17'860
38930.00	Attributions aux préfinancements du capital prop..	170'000.00	170'000	0	0.00	170'000
42	Taxes	-8'093.30	-13'000	4'907	-15'162.35	7'069
42400.01	Vente d'eau	-4'023.50	-5'000	977	-4'680.00	657
42500.01	Ventes boissons buvette	-4'069.80	-8'000	3'930	-10'482.35	6'413
43	Revenus divers	256.80	0	257	-256.80	514
43090.00	Autres revenus d'exploitation	256.80	0	257	-256.80	514
44	Revenus financiers	-24'237.00	-46'000	21'763	-50'588.20	26'351
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-21'000.00	-31'000	10'000	-31'420.00	10'420
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds	-3'237.00	-15'000	11'763	-19'168.20	15'931

- 46120.01** Participation de l'Association Skatepark du Littoral neuchâtelois, réglée par une convention liant les deux parties.
- 48300.00** Complément du préjudice dû par notre débiteur (comptabilisé dans le compte au bilan 1019001 et amorti par une provision pour débiteur douteux, compte au bilan 1019000).



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
46 Revenus de transfert	-25'054.60	-25'150	95	-431'873.85	406'819
46120.01 Participation Association Skatepark	-25'000.00	-25'000	0	-25'000.00	0
46120.10 Ville de Neuchâtel	0.00	0	0	-147'943.45	147'943
46120.11 Commune de Saint-Blaise	0.00	0	0	-15'094.90	15'095
46120.12 Ville de Boudry	0.00	0	0	-43'230.10	43'230
46120.13 Commune de Cortaillod	0.00	0	0	-32'950.15	32'950
46120.14 Commune de Milvignes	0.00	0	0	-65'298.55	65'299
46120.15 Commune de Peseux	0.00	0	0	-35'773.70	35'774
46120.16 Commune de Corcelles-Cormondrèche	0.00	0	0	-21'238.65	21'239
46120.17 Commune de La Grande Béroche	0.00	0	0	-32'966.35	32'966
46120.18 Commune d'Hauterive	0.00	0	0	-12'249.05	12'249
46990.00 Redistribution taxe CO2	-54.60	-150	95	-128.95	74
48 Revenus extraordinaires	-45'315.80	0	-45'316	-2'400.00	-42'916
48300.00 Revenus divers extraordinaires	-45'315.80	0	-45'316	-2'400.00	-42'916

93000 Péréquation financière

46215.00 Redistribution 2020. Nouvelle péréquation financière cantonale.

96100 Intérêts

34060.04 Emprunt pour la 1^{ère} étape du bâtiment. Emprunt remboursé en 2020.

34060.05 Emprunt pour la réfection des installations de 2002 (piste), augmenté du crédit pour la nouvelle installation de chronométrage. Emprunt remboursé en 2020.

34060.06 Emprunt remplaçant le 34060.02. Conclu jusqu'en 2023.

34060.07 Emprunt remplaçant le 34060.01. Conclu jusqu'en 2023.

34060.08 Emprunt remplaçant le 340.60.03. Conclu jusqu'en 2023.

Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
Finances et impôts		-497'568.75	-555'870	58'301	12'589.90	-510'159
Charges		6'214.75	6'220	-5	12'589.90	-6'375
Revenus		-503'783.50	-562'090	58'307	0.00	-503'784
93	Péréquation financière et compensation des ..	-138'300.00	-139'500	1'200	0.00	-138'300
Charges		0.00	0	0	0.00	0
Revenus		-138'300.00	-139'500	1'200	0.00	-138'300
93000	Péréquation financière et compensation des cha..	-138'300.00	-139'500	1'200	0.00	-138'300
46	Revenus de transfert	-138'300.00	-139'500	1'200	0.00	-138'300
46215.00	Péréquation financière verticale	-138'300.00	-139'500	1'200	0.00	-138'300
96	Administration de la fortune et de la dette	-359'268.75	-416'370	57'101	12'589.90	-371'859
Charges		6'214.75	6'220	-5	12'589.90	-6'375
Revenus		-365'483.50	-422'590	57'107	0.00	-365'484
96100	Intérêts	6'214.75	6'220	-5	12'589.90	-6'375
34	Charges financières	6'214.75	6'220	-5	12'589.90	-6'375
34060.01	Intérêts emprunt BCN 16/19 0.75 %	0.00	0	0	281.25	-281
34060.02	Intérêts emprunt BCN 14/19 1.55 %	0.00	0	0	3'119.40	-3'119
34060.03	Intérêts emprunt BCN 14/19 1.48 %	0.00	0	0	712.25	-712
34060.04	Intérêts emprunt BCN 10/20 2.69 %	1'972.65	1'970	3	3'900.50	-1'928
34060.05	Intérêts emprunt BCN 10/20 2.69 %	564.90	570	-5	2'636.20	-2'071
34060.06	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	2'598.75	2'600	-1	1'365.00	1'234
34060.07	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	481.25	480	1	253.75	228
34060.08	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	597.20	600	-3	321.55	276
96900	Patrimoine financier, autres	-365'483.50	-422'590	57'107	0.00	-365'484
46	Revenus de transfert	-365'483.50	-422'590	57'107	0.00	-365'484
46120.10	Ville de Neuchâtel	-111'891.50	-153'374	41'483	0.00	-111'892
46120.11	Commune de Saint-Blaise	-14'755.55	-15'002	246	0.00	-14'756
46120.12	Ville de Boudry	-42'146.50	-43'164	1'018	0.00	-42'147
46120.13	Commune de Cortaillod	-31'912.25	-33'156	1'244	0.00	-31'912
46120.14	Commune de Milvignes	-61'898.55	-66'173	4'274	0.00	-61'899
46120.15	Commune de Pesieux	-35'029.20	-36'188	1'159	0.00	-35'029
46120.16	Commune de Corcelles-Cormondrèche	-15'949.50	-21'883	5'934	0.00	-15'950
46120.17	Commune de La Grande Béroche	-39'958.25	-41'395	1'437	0.00	-39'958
46120.18	Commune d'Hauterive	-11'942.20	-12'255	313	0.00	-11'942

9.3

**Compte de résultat :
nature à 7 positions**

Classification par nature		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
CHARGES		-812'727.10	-646'240	33'513	-549'994.40	-62'733
30	Charge de personnel	-130'085.30	-161'340	31'255	-166'900.55	36'815
30000.00	Indemnités et jetons de présences	-3'550.00	-4'500	950	-5'550.00	2'000
30000.01	Secrétariat/comptabilité	-15'000.00	-15'000	0	-25'000.00	10'000
30000.02	Gestion technique	-3'768.00	-15'000	11'232	-4'407.00	639
30100.00	Salaires du personnel	-155'810.70	-95'400	-60'411	-97'225.15	-58'586
30440.00	Indemnités inconvénients de fonction	-2'400.00	-2'400	0	-5'443.75	3'044
30109.00	Remboursement salaire personnel	88'029.20	0	88'029	0.00	88'029
30500.00	Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	-12'838.80	-8'400	-4'439	-8'171.60	-4'667
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	-16'631.30	-13'100	-3'531	-13'473.65	-3'158
30530.00	Cotisations patronales assurances maladie et..	-6'775.65	-5'300	-1'476	-5'595.75	-1'180
30591.00	Fonds de formation professionnel	-137.65	-90	-48	-89.30	-48
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	-284.80	-180	-105	-184.80	-100
30593.00	Fonds formation apprentis	-917.60	-570	-348	0.00	-918
30990.00	Autres charges du personnel	0.00	0	0	-1'259.55	1'260
30990.01	Remboursement frais forfaitaires	0.00	-1'400	1'400	-500.00	500
31	Charges de biens, de services et d'exploit..	-126'557.65	-149'030	22'472	-191'263.95	64'706
31000.00	Matériel de bureau	-6.80	-200	193	-750.40	744
31010.01	Matériel sportif	-3'996.75	-8'000	4'003	-2'986.75	-1'010
31010.02	Carburants	-1'082.95	-1'000	-83	-928.70	-154
31020.02	Publications et annonces	-654.40	-1'000	346	-111.85	-543
31051.00	Frais de réceptions et manifestations	0.00	-500	500	-182.10	182
31052.00	Boissons buvette	-5'316.35	-7'000	1'684	-7'297.30	1'981
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	-198.00	-5'000	4'802	-8'477.30	8'279
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	-1'408.55	-500	-909	-86.50	-1'322
31130.00	Matériel informatique	-1'717.40	-500	-1'217	-1'409.80	-308
31190.01	Equipement stade	0.00	-5'000	5'000	-1'228.35	1'228
31200.01	Chauffage	-9'912.65	-10'500	587	-9'679.10	-234
31200.02	Electricité	-14'077.05	-16'000	1'923	-15'582.80	1'506
31200.03	Eau	-4'561.55	-4'800	238	-4'922.15	361
31200.04	Déchets	-520.60	-200	-321	-172.30	-348
31300.01	Frais postaux	-50.00	-100	50	-100.85	51
31300.02	Frais bancaires	-686.70	-150	-537	-806.20	120
31300.03	Téléphones	-2'144.55	-2'000	-145	-1'660.40	-484
31300.05	Cotisations	0.00	-230	230	-80.00	80
31320.00	Honoraires de conseillers externes	-9'730.70	-3'500	-6'231	-35'917.95	26'187
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	-5'057.35	-6'000	943	-3'792.55	-1'265
31340.01	Assurances RC, bâtiments et divers	-13'004.05	-13'000	-4	-13'052.65	49
31340.02	Primes d'assurances véhicules	-142.20	-150	8	-142.20	0
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaqu..	-194.00	-200	6	-194.00	0
31400.00	Entretien terrains et installations	-44'567.85	-45'000	432	-53'906.50	9'339
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	-1'503.00	-10'000	8'497	-18'850.10	17'347
31440.01	Matériel et produits de nettoyage	-1'498.85	-2'500	1'001	-2'013.25	514
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	-3'176.30	-4'000	824	-3'307.90	132
31510.01	Entretien matériel sportif	-1'315.75	-2'000	684	-1'167.00	-149
31990.00	Autres charges d'exploitation	-33.30	0	-33	-2'457.00	2'424
33	Amortissements du patrimoine administra..	-159'609.05	-159'650	41	-176'840.00	17'231
33004.01	Amortissement bâtiments	-93'750.00	-93'750	0	-93'750.00	0
33000.01	Amortissement anneau	-65'859.05	-65'900	41	-83'090.00	17'231
34	Charges financières	-6'214.75	-6'220	5	-12'589.90	6'375
34060.01	Intérêts emprunt BCN 16/19 0.75 %	0.00	0	0	-281.25	281
34060.02	Intérêts emprunt BCN 14/19 1.55 %	0.00	0	0	-3'119.40	3'119
34060.03	Intérêts emprunt BCN 14/19 1.48 %	0.00	0	0	-712.25	712
34060.04	Intérêts emprunt BCN 10/20 2.69 %	-1'972.65	-1'970	-3	-3'900.50	1'928
34060.05	Intérêts emprunt BCN 10/20 2.69 %	-564.90	-570	5	-2'636.20	2'071
34060.06	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	-2'598.75	-2'600	1	-1'365.00	-1'234
34060.07	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	-481.25	-480	-1	-253.75	-228
34060.08	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	-597.20	-600	3	-321.55	-276
36	Charges de transfert	0.00	0	0	0.00	0

Comptes 2020

Classification par nature		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
38	Charges extraordinaires	-190'260.35	-170'000	-20'260	-2'400.00	-187'860
38410.00	Charges financières extraordinaires	-20'260.35	0	-20'260	-2'400.00	-17'860
38930.00	Attributions aux préfinancements du capital p..	-170'000.00	-170'000	0	0.00	-170'000
	PRODUITS	612'727.10	646'240	-33'513	549'994.40	62'733
42	Taxes	8'093.30	13'000	-4'907	15'162.35	-7'069
42400.01	Vente d'eau	4'023.50	5'000	-977	4'680.00	-657
42500.01	Ventes boissons buvette	4'069.80	8'000	-3'930	10'482.35	-6'413
43	Revenus divers	-256.80	0	-257	256.80	-514
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-256.80	0	-257	256.80	-514
44	Revenus financiers	24'237.00	46'000	-21'763	50'588.20	-26'351
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	21'000.00	31'000	-10'000	31'420.00	-10'420
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds	3'237.00	15'000	-11'763	19'168.20	-15'931
45	Prélèvements sur les fonds et financemen..	6'499.70	0	6'500	49'713.20	-43'214
45010.00	Prélèvement sur les fonds des capitaux de tie..	6'499.70	0	6'500	49'713.20	-43'214
46	Revenus de transfert	528'838.10	587'240	-58'402	431'873.85	96'964
46120.01	Participation Association Skatepark	25'000.00	25'000	0	25'000.00	0
46120.10	Ville de Neuchâtel	111'891.50	153'374	-41'482	147'943.45	-36'052
46120.11	Commune de Saint-Blaise	14'755.55	15'002	-247	15'094.90	-339
46120.12	Ville de Boudry	42'146.50	43'164	-1'017	43'230.10	-1'084
46120.13	Commune de Cortaillod	31'912.25	33'156	-1'244	32'950.15	-1'038
46120.14	Commune de Milvignes	61'898.55	66'173	-4'274	65'298.55	-3'400
46120.15	Commune de Peseux	35'029.20	36'188	-1'158	35'773.70	-745
46120.16	Commune de Corcelles-Cormondrèche	15'949.50	21'883	-5'933	21'238.65	-5'289
46120.17	Commune de La Grande Béroche	39'958.25	41'395	-1'437	32'966.35	6'992
46120.18	Commune d'Hauterive	11'942.20	12'255	-313	12'249.05	-307
46215.00	Péréquation financière verticale	138'300.00	139'500	-1'200	0.00	138'300
46990.00	Redistribution taxe CO2	54.60	150	-95	128.95	-74
48	Revenus extraordinaires	45'315.80	0	45'316	2'400.00	42'916
48300.00	Revenus divers extraordinaires	45'315.80	0	45'316	2'400.00	42'916

10.
Participations
communales

COMPTES 2020 - REPARTITION DES FRAIS DE CAPITAUX CONSTRUCTION + REFLECTION DES INSTALLATIONS PAR COMMUNE

	1	2	3	4	5	6	7	8
CONSTRUCTION	Habitants au 31.12.2020	Distance facteur %	Equ. km col. 1x2	Equ. hab/km col. 3:28236	Rap. invest. 0.-- x col. 4	Investiss. directs	Frais capitaux pondérés	Frais de capitaux
2	2636	60.00%	1582	0.0520	-	-	-	5'306.60
3	3257	60.00%	1954	0.0643	-	-	-	6'556.80
4	6202	90.00%	5582	0.1837	-	-	-	18'728.20
5	4696	90.00%	4226	0.1391	-	-	-	14'180.50
6	7117	100.00%	7117	0.2342	-	-	-	23'879.15
9	5799	80.00%	4639	0.1526	-	-	-	15'565.55
11	8820	60.00%	5292	0.1741	-	-	-	17'755.85
Total	38527		30392	1	-	-	-	101'972.65

LES COMMUNES DE CORCELLES-CORM. ET NEUCHÂTEL ONT REGLE LA TOTALITE DE LEURS PARTS A L'INVESTISSEMENT DE LA CONSTRUCTION.

*POPULATION DE MILVIGNES AMPUTEE DE L'ANCIENNE COMMUNE DE BOLE QUI AVAIT REGLE LA TOTALITE DE SA PART A L'INVESTISSEMENT DE LA CONSTRUCTION.

	1	2	3	4	5	6	7	8
REFECT+TRANSF	Habitants au 31.12.2020	Distance facteur %	Equ. km col. col. 1x2	Equ. hab/km col. 3:60598	Rap. invest. 496'250.- x col. 4	Investiss. directs	Frais capitaux pondérés	Frais de capitaux
1	3337	80.00%	26670	0.4246	210'716.85		210'716.85	35'346.10
2	2636	60.00%	1582	0.0252	12'496.25		12'496.25	2'096.15
3	3257	60.00%	1954	0.0311	15'440.15		15'440.15	2'589.95
4	6202	90.00%	5582	0.0889	44'101.90		44'101.90	7'397.75
5	4696	90.00%	4226	0.0673	33'392.85		33'392.85	5'601.40
6	9062	100.00%	9062	0.1443	71'599.00		71'599.00	12'010.20
9	5799	80.00%	4639	0.0739	36'654.40		36'654.40	6'148.50
10	4752	80.00%	3802	0.0605	30'036.50		30'036.50	5'038.40
11	8820	60.00%	5292	0.0843	41'812.10		41'812.10	7'013.65
Total	78561		62808	1	496'250.00		496'250.00	83'242.10

COMPTES 2020 - FRAIS TOTAUX PAR COMMUNES

	1	2	3	4	5	6	7	8
	Habitants au 31.12.2020	Distance facteur %	Equ. km col. 1x2	Equ. hab/km col. 3:60598	Répart. FG 180'268.75 x col. 4	Frais de capitaux Report annexe 1	Total frais Col. 5 + 6	Budget 2020
1	Neuchâtel	80.00%	26670	0.4246	76'545.40	35'346.10	111'891.50	153'373.60
2	Hauterive	60.00%	1582	0.0252	4'539.45	7'402.75	11'942.20	12'255.10
3	Saint-Blaise	60.00%	1954	0.0311	5'608.80	9'146.75	14'755.55	15'002.40
4	Boudry	90.00%	5582	0.0889	16'020.55	26'125.95	42'146.50	43'163.90
5	Cortailod	90.00%	4226	0.0673	12'130.35	19'781.90	31'912.25	33'156.10
6	Milvignes	100.00%	9062	0.1443	26'009.20	35'889.35	61'898.55	66'172.95
9	Peseux	80.00%	4639	0.0739	13'315.15	21'714.05	35'029.20	36'187.55
10	Corcelles-Corm.	80.00%	3802	0.0605	10'911.10	5'038.40	15'949.50	21'882.95
11	Grande Béroche	60.00%	5292	0.0843	15'188.75	24'769.50	39'958.25	41'395.45
	Totaux		62808	1	180'268.75	185'214.75	365'483.50	422'590.00

11.

**La « Vie » du stade du
Littoral**

La «Vie» du Stade du Littoral en 2020

Ecoles

Cescole et le **CPMB** utilisent quasi journallement les installations du Stade du Littoral pour leurs leçons de gymnastique, sauf durant l'hiver. Par ailleurs, des classes d'écoles primaires viennent ponctuellement organiser l'une ou l'autre leçon.

Athlétisme

Outre **les entraînements réguliers du CEP Cortaillod, de la FSG Corcelles et de la FSG Bevaix**, les manifestations suivantes ont été organisées sur le stade:

- Championnat cantonal par l'**Association Neuchâteloise d'athlétisme (ANA)**

Football

- les matchs des équipes du **FC Auvernier**
- certains entraînements et matchs amicaux des équipes de **communes membres** du SIAALN
- quelques matchs amicaux d'équipes de **communes non membres** du SIAALN
- certains matchs d'**équipes corporatives** (FC Panerai)
- les cours d'arbitrage de l'**association neuchâteloise de football (ANF)**

Rugby

- plusieurs matchs des équipes du **Rugby Neuchâtel**

Divers

Les manifestations suivantes ont également été organisées au Stade du Littoral, en particulier:

- le pandathlon organisé par le **WWF Suisse** avec les élèves des écoles primaires de Colombier
- des leçons de gym du **Lycée Jean-Piaget**
- les cours et tests de l'**Université de Neuchâtel**
- diverses **locations de locaux** (buvette et multifonction) pour les clubs, entreprises, privés, etc.

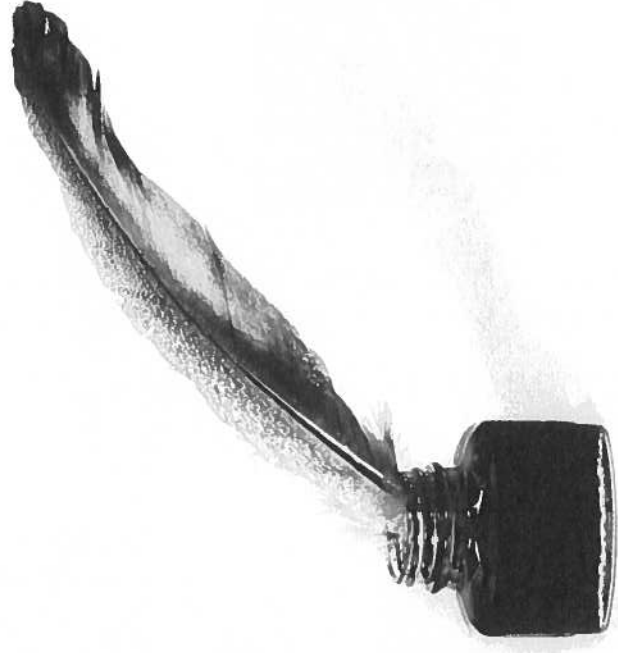
Par ailleurs, le Stade du Littoral est ouvert à tous et bon nombre d'habitants de la région utilisent régulièrement nos installations, en particulier durant la période hivernale où **la piste est éclairée tous les mercredis soirs pour la population**.

Malheureusement, l'année 2020 a été une année particulière car elle a été touchée par une crise sanitaire exceptionnelle qui a eu un grand impact sur la vie en générale et les activités sportives et socioculturelles. En effet, la pandémie a touché de près le domaine du sport. Les restrictions mises en place par le Conseil fédéral n'ont pas permis à certaines manifestations, matchs, championnats ou entraînements à avoir lieu.

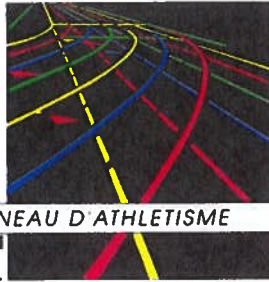
12.

Signatures

Signatures



LITTORAL
NEUCHÂTEL



ANNEAU D'ATHLETISME

Le comité directeur du Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois déclare exact et conforme à la réalité le résumé des comptes qui précède.

Le 19 mai 2021

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR
La présidente La secrétaire

La commission financière, après vérification des comptes, reconnaît exact le résumé qui précède.

Le 19 mai 2021

LA COMMISSION FINANCIERE
Le président Le secrétaire

Les comptes de l'exercice 2020 ont été adoptés par le Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois dans sa séance de ce jour.

Le 19 mai 2021

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
La présidente La secrétaire